

**DELEGATION DE Monsieur Benoit MARTIN  
présenté par Monsieur Didier CAZABONNE**

**D-2018/588****Appels à projets franco-marocain 2016-2018. Tranche 2018. Autorisation. Décision.**

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de leur jumelage, les villes de Bordeaux et Casablanca ont répondu d'une seule et même candidature le 14 février 2018 à « l'appel à projets franco-marocain 2016-2018 - tranche 2018 » lancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français et le Ministère de l'Intérieur marocain.

Le projet de coopération présenté répond à l'axe « Développement durable : la valorisation des espaces publics et du patrimoine historique, environnement, tourisme et aménagement du territoire ». Il s'agit en effet de la poursuite du programme engagé entre les deux villes depuis novembre 2016, dans la continuité de leur candidature à l'appel à projets franco-marocain tranche 2017, avec cette année deux volets distincts :

- **Volet 1** : soutien technique et financier aux études pour la mise en lumière du patrimoine bâti Art Déco - Art Nouveau qui caractérise la ville de Casablanca,
- **Volet 2** : médiation et communication à Bordeaux et à Casablanca pour « faire connaître et reconnaître » ce patrimoine commun. En effet, les travaux de mise en lumière à Casablanca doivent s'accompagner d'une médiation importante ; par ailleurs, la ville de Bordeaux a souhaité, à cette occasion, communiquer sur son patrimoine Art Déco lors des journées européennes du patrimoine (avec notamment une conférence à deux voix « Bordeaux Casablanca », au CIAP, le 15 septembre dernier).

La Municipalité de Casablanca a délégué la société de développement local (SDL) « Casablanca Patrimoine » pour effectuer la mise en valeur et en lumière du patrimoine bâti concerné.

Ainsi, en 2018, la coopération entre la mairie de Bordeaux, la municipalité de Casablanca et la SDL Casablanca Patrimoine a consisté à :

- venir en appui du choix du concepteur lumière et des opérations techniques proposées ;
- co-financer les études préalables à la mise en lumière du premier bâtiment valorisé (Eglise du Sacré Cœur) ;
- sensibiliser le public et les habitants de Bordeaux et de Casablanca notamment lors des journées du patrimoine de Casablanca (mai 2018) et de Bordeaux (septembre 2018).

Le montant global de cette action de coopération est évalué à **20 834 €** pour l'année 2018. La répartition budgétaire étant la suivante :

Partenaire du projet	Montant en euros	%
Mairie de Bordeaux	6 250	30

<b>Municipalité de Casablanca</b>	2 084	10
<b>Co-financement du MEAE</b>	6 250	30
<b>Co-financement du Ministère de l'Intérieur marocain</b>	6 250	30
<b>Montant global du projet</b>	<b>20 834</b>	100

Le comité de sélection du programme franco-marocain en soutien à la coopération décentralisée (Ministère de l'Europe et des affaires étrangères en partenariat avec l'Agence française de développement et la Préfecture de Région) a donné son accord pour que le projet de coopération mené par Bordeaux et Casablanca reçoive un appui financier de 6.250 euros pour 2018. Il a été convenu que le Ministère de l'Intérieur marocain (DGCL) appuiera de façon équivalente la ville de Casablanca.

La part du co-financement du Ministère des affaires étrangères français ainsi que celle de la Mairie de Bordeaux ont été individualisées dans le plan de financement et sont réparties de la manière suivante :

<b>Volet 1</b> <b>études de mise en lumière 2018</b>	<b>Montant en euros</b>	<b>Avec Valorisation RH</b> (Montant en %)
<b>Mairie de Bordeaux</b>	2.162	<b>2.812</b> (30)
<b>Municipalité de Casablanca</b>	721	<b>721</b> (10)
<b>Co-financement du MEAE</b>	2.812	<b>2.812</b> (30)
<b>Co-financement du Ministère de l'Intérieur marocain</b>	2.812	<b>2.812</b> (30)
<b>Montant global du projet</b>		<b>9.157</b> (100)

<b>Volet 2</b> <b>Descriptif (missions, déplacements...)</b>	<b>Numéraire en Euros</b>	<b>Valorisation en Euros</b>	<b>Collectivité ou partenaire financier</b>
accueil de conférenciers ou de spécialistes du patrimoine (vols A/R et hébergements + frais divers)..	800 €	200 €	MAIRIE DE CASABLANCA
accueil de conférenciers ou de spécialistes du patrimoine (vols A/R et hébergements + frais divers)..	2 400 €	600 €	Bordeaux
accueil de conférenciers ou de spécialistes du patrimoine à Casablanca	3 000 €	0 €	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR MAROCAIN
accueil de conférenciers et de spécialistes du patrimoine à Bordeaux	3 000 €	0 €	Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

L'ensemble des études du volet 1 a été réalisé.

Quant au volet 2, les deux premières phases du programme d'actions ont été réalisées à ce jour (journées du patrimoine au mois de mai à Casablanca et au mois de septembre à Bordeaux). La dernière phase du programme d'animation n'ayant pu être programmée au mois de novembre 2018 du fait d'une réorganisation structurelle de la SDL Casa Patrimoine, cette phase est désormais programmée au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, et ceci, avec l'autorisation du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le bilan du volet 2, sera donc rendu ultérieurement.

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **Autoriser M. le Maire** à encaisser la recette de 6.250 € (six mille deux cent cinquante euros) versée par le SGAR au titre de l'appel à projets franco-marocain - tranche 2018 sur le budget 2018 de la Ville de Bordeaux – Fonction BX 041 – compte 747.18
- **Autoriser M. le Maire** à verser la somme de 4.974 € (2.812 € versée par le SGAR et 2.162 € contribution directe de la mairie de Bordeaux) à la SDL Casablanca Patrimoine (quatre mille neuf cent soixante-quatorze euros) correspondant au volet 1 du programme d'actions.

Cette dépense sera imputée sur le budget 2018 de la Ville de Bordeaux - Fonction BX 041 – Compte 6226.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**D-2018/589**

**Coopération Bordeaux- Casablanca (Maroc). Soutien au projet « Vivre l'Art Déco, Bordeaux-Casablanca »**

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'accord de coopération qui lie les villes de Bordeaux et Casablanca (signé le 3 novembre 1988), un partenariat institutionnel et technique particulièrement actif s'est constitué depuis novembre 2016 sur le thème de la mise en valeur et en lumière des patrimoines Art Déco.

Dans ce cadre, Bordeaux et Casablanca ont ainsi été lauréates des appels à projets 2017 et 2018 du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français et du Ministère de l'Intérieur marocain pour conduire notamment des actions de médiation dans les deux villes autour du patrimoine Art Déco. En 2018, Bordeaux a ainsi participé au mois de mai 2018 aux journées du patrimoine de Casablanca et a par ailleurs accueilli une délégation casablancaise aux journées du patrimoine des 15 et 16 septembre derniers.

Cette année, les étudiants du Master « Patrimoine et Musées » de l'Université Bordeaux Montaigne se sont rapprochés de la Mairie de Bordeaux afin de baser leur projet de fin d'études 2018-2019 sur la thématique Art Déco, en relation avec le jumelage Bordeaux-Casablanca.

Depuis 2011, les étudiants du Master Patrimoine et Musées de l'Université Bordeaux Montaigne réalisent et gèrent un projet de valorisation du patrimoine ou d'une collection par l'intermédiaire de l'association Archimuse Bordeaux. L'association a pour mission, selon ses statuts, d'agir en faveur « de l'accès à la culture, [...] la mise en œuvre de projets collectifs autour du patrimoine, l'implication des étudiants dans la vie culturelle au travers d'animations et d'actions de mise en valeur du patrimoine » et également « en faveur du respect et de la sensibilisation à la déontologie de la conservation ».

Les étudiants du Master présentent un projet qui « met en valeur le patrimoine Art Déco de Bordeaux au regard du patrimoine Art Déco de Casablanca ». Ce projet s'appuie sur les connaissances et compétences acquises durant le Master, tant en médiation du patrimoine qu'en régie des œuvres. Un programme d'actions très riche se déroule de juillet 2018 à février 2019. L'association Archimuse Bordeaux s'attachera durant tout le programme à travailler avec les partenaires de Casablanca que sont l'association Casamémoire, à l'initiative des journées du patrimoine de Casablanca, l'Institut Français de Casablanca et la Société de Développement Local « Casa Patrimoine », délégataire de la municipalité de Casablanca.

Les objectifs du projet « Vivre l'Art Déco, Bordeaux-Casablanca » sont les suivants :

- « Valoriser les diverses expressions sociétales de l'Art Déco, et contribuer à leur préservation comme témoins d'une mémoire collective. Mettre en lumière les éléments architecturaux et mobiliers, et plus généralement relevant du style de vie des habitants du patrimoine Art Déco, dans la perspective de lier passé et présent.
- Présenter la diversité des perceptions et interprétations du patrimoine Art Déco des Bordelais et Casablancais. Souligner le ressenti des habitants des deux villes face à cette période de l'Histoire de l'Art et de l'Urbanisme, mais également interroger les réappropriations et réactualisations de l'Art Déco.
- Ouvrir Archimuse Bordeaux auprès de structures culturelles locales et internationales, notamment dans le cadre du jumelage Bordeaux-Casablanca. Permettre aux membres

## **Programme d'actions 2018-2019**

### **En 2018, plusieurs outils de médiation seront déployés autour de la thématique « Art Déco et jumelage Bordeaux-Casablanca »**

- Concours photos (de juillet à septembre) ;
- Visites guidées lors des Journées Européennes du Patrimoine (les 15 et 16 septembre) ;
- Animation de Balades urbaines du Centre d'Interprétation Bordeaux Patrimoine Mondial (CIAP) ;
- Suivi et animations pédagogiques de classes de cycle 2 de Bordeaux ;
- Site internet pour faire connaître le projet ;
- Journée Art Déco sur le Campus Bordeaux Montaigne (7 novembre).

### **En 2019, organisation de la « QUINZAINE Art Déco » à Bordeaux**

Les événements réalisés en février 2019 constitueront le point d'orgue et la clôture du projet. Sur une période de deux semaines seront données à voir aux publics diverses méthodes pour appréhender, reconnaître le patrimoine Art Déco. Cette « Quinzaine Art Déco » regroupera plusieurs actions réunies autour d'une grande exposition :

- Exposition (du 9 au 23 février - Cour Mably) ;
- Journée d'étude « Vivre l'Art Déco en milieu urbain » (réunissant des spécialistes bordelais et casablancais de l'architecture et du patrimoine Art Déco) ;
- Rallye permettant aux participants de se déplacer dans Bordeaux et d'appréhender l'architecture Art Déco de visu ;
- Ciné-débat ;
- Guide sur l'architecture et le patrimoine de Bordeaux, en partenariat avec la Direction Générale des Affaires Culturelles (DGAC) de Bordeaux.

**Le budget global du programme étant de 15.915 euros sur deux années (2018-2019), la direction des relations internationales propose d'y participer à hauteur de 2 500 € pour l'ensemble du programme (soit 15,7 % du budget). Il se répartit comme suit :**

<b>Budget Prévisionnel</b>			
	<b>Dépenses en €</b>		<b>Recettes en €</b>
Concours photo	<b>125</b>	Autofinancement*	<b>1.075</b>
Journées Art Déco	<b>850</b>	Ville de Bordeaux Direction Relations internationales	<b>2.500</b>
Site Internet	<b>180</b>	Région Nouvelle Aquitaine*	<b>1.000</b>
Exposition	<b>10.790</b>	DRAC Pôle Patrimoine	<b>1.500</b>
Journée d'étude	<b>1.320</b>	Département de la Gironde	<b>1.500</b>
Cycle de projections	<b>320</b>	UFR Humanités Bordeaux-Montaigne*	<b>2.000</b>
Médiation : visites, ateliers et rallye	<b>420</b>	CROUS Culture- ActionS*	<b>1.000</b>
Frais de communication et produits dérivés	<b>1.000</b>	FDSIE Université Bordeaux - Montaigne	<b>3.550</b>
		Crowdfunding	<b>1.500</b>
<b>Frais de logistique</b>	<b>770</b>	Ventes de marchandises*	<b>335</b>
Actions pédagogiques auprès de classes (CP-CM2)	<b>170</b>		
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>15.960</b>	<b>TOTAL recettes</b>	<b>15.960</b>

\*Financements acquis

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire à attribuer une subvention en faveur de l'association Archimuse Bordeaux pour l'ensemble du programme « Vivre l'Art Déco, Bordeaux-Casablanca », pour un montant de **2 500 €, sur l'année 2018.**

La dépense correspondante pour l'ensemble du programme 2018 sera imputée sur le budget 2018 de la Mairie de Bordeaux - fonction BX 041 – compte 6574.

**ADOpte A L'UNANIMITE**